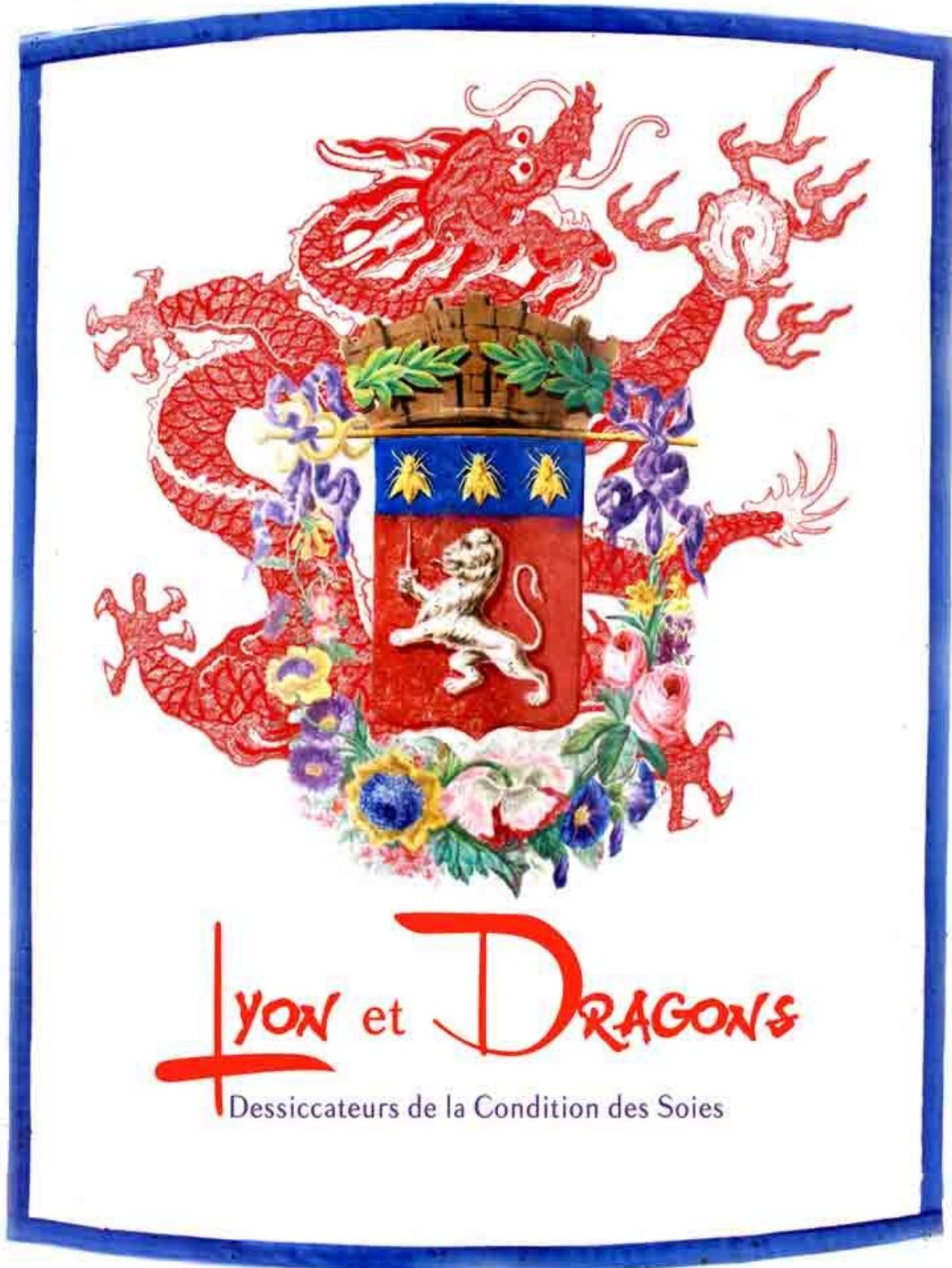


DOSSIER DE PRESSE

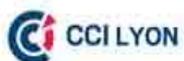
Novembre 2012



# LYON et DRAGONS

Dessiccateurs de la Condition des Soies

Exposition présentée du 17 novembre 2012 au 17 mars 2013  
de 10 h à 17 h 30 sauf lundis et jours fériés.



Musée des Tissus  
34, rue de la Charité – 69002 Lyon



MUSÉE  
DES TISSUS  
MUSÉE DES ARTS  
DÉCORATIFS DE LYON



# LYON ET DRAGONS, dessiccateurs de la Condition des soies

## Sommaire

Communiqué de presse	p. 3
Remerciements	p.5
Les dessiccateurs de la Condition des Soies	p.6
La mission commerciale en Chine (1843-1846)	p.7
Inconvénients commerciaux d'une matière capricieuse	p.8
A la recherche du poids absolu de la soie	p.9
Le procédé de dessiccation à l'absolu	p.10
Les dragons de fonte et l'exposition universelle de 1855	p.11
Les petites inspirations chinoises d'un grand artiste lyonnais	p.12
Présentation des musées	p.13



Lyon & dragons  
Les plaques émaillées des dessiccateurs de la Condition des Soies

Le musée des Tissus de Lyon présente une intrigante collection de plaques émaillées destinées à orner les cuves des dessiccateurs de la Condition des Soies. Curieusement associée au perfectionnement et aux innovations majeures de la Fabrique lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle, leur iconographie chinoise révèle le fantasme orientaliste de l'époque à travers la représentation de techniques de tissage ancestrales.

**Exposition présentée du 17 novembre 2012 au 17 mars 2013**  
**Espace d'exposition temporaire**

**Musée des Tissus et musée des Arts décoratifs de Lyon**  
34, rue de la Charité  
69002 Lyon

Ouvert de 10h à 17h30 du mardi au dimanche.

Fermé les lundis et jours fériés.

Billets : 10 € - 7,50 €

[www.mtmad.fr](http://www.mtmad.fr)

Retrouvez également l'actualité des musées sur les réseaux sociaux



Musée de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon depuis plus d'un siècle, le musée des Tissus, invite le spectateur à voyager sur les routes de la soie, d'Orient en Occident, pour ainsi découvrir le paradoxe d'une époque partagée entre la réalité d'un tournant industriel révolutionnaire et le développement d'un imaginaire collectif emprunt d'un exotisme exacerbé.

**Les dessiccateurs « Talabot-Persoz-Rogeat »,  
la révolution du conditionnement des soies**

En 1831, Laurent Dugas, président de la Chambre de Commerce de Lyon, exprime à Léon Talabot, polytechnicien, son désir d'obtenir un appareil capable d'améliorer le conditionnement des soies. Celui-ci imagine alors le dessiccateur, machine à vapeur perfectionnée permettant de sécher et d'évacuer intégralement l'humidité de la soie, afin de déterminer son poids absolu et garantir l'exactitude des transactions.

Dans l'optique d'accroître l'efficacité de l'étuve Talabot et notamment sa rapidité, Jean-François Persoz, chimiste et professeur au Conservatoire des Arts et métiers, confie la réalisation d'un nouvel appareil à Rogeat, constructeur spécialiste de la fonte émaillée. Affichant des résultats probants, ce nouvel appareil reçut le nom de dessiccateur « Talabot-Persoz-Rogeat » et son succès fut mondial

## L'iconographie chinoise, le reflet des influences asiatiques à l'aube de la mondialisation

Visionnaire dans ses pratiques commerciales, la Chambre de Commerce de Lyon organise dès 1843 ce que l'on qualifierait aujourd'hui d'études comparatives, en s'intéressant aux produits chinois dans une perspective de concurrence, et afin de conserver le *leadership* mondial de la Fabrique. Des émissaires parcourent la Chine, et présentent à leur retour une analyse des techniques employées grâce à des dessins d'une extrême précision.

Ces planches constituent une source iconographique sans pareille pour les soyeux lyonnais. Témoin de cette époque, l'artiste Antoine Vollon décore les dessiccateurs de plaques émaillées en s'inspirant des modèles picturaux chinois, offrant ainsi aux étuves un esthétisme orientaliste singulier.



Plaques ornant les dessiccateurs Talabot-Persoz-Rogeat, autrefois utilisés à la condition publique des soies, Tôle émaillée.

H. :71 cm ; L. :39.8 cm. France, 1853-1854. SN. Mode d'acquisition inconnu.

©Photos musée des Tissus – Pierre Verrier.

### Contact presse

Marie-Claire Noyerie

04 78 38 42 07 / [noyerie@mtmad.fr](mailto:noyerie@mtmad.fr)

Claire Berthommier

04 78 38 42 11 / [berthommier@mtmad.fr](mailto:berthommier@mtmad.fr)

### Visuels téléchargeables

<http://www.echanges-ccil.fr/>

Identifiant : presse

Mot de passe : presseemusee

Audrey Mathieu

Tél. 04 78 38 42 19

[photo@mtmad.fr](mailto:photo@mtmad.fr)



Commissariat : Maximilien Durand,  
directeur du musée des Tissus et du  
musée des Arts décoratifs

Cette exposition et le catalogue qui  
l'accompagnent n'auraient jamais pu voir le jour  
sans le concours de tous ceux qui nous ont ap-  
porté leur contribution et leur aide généreuse. À  
tous, nous souhaitons dire notre profonde grati-  
tude :

au Service des musées de France,  
- Marie-Christine Labourdette, directrice ;

à la DRAC Rhône-Alpes :  
- Bertrand Munin, directeur ;  
- Lionel Bergatto ;

à la Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Lyon,  
- Philippe Grillot, président ;  
- Alain Fauveau, directeur général ;  
- Blandine Vignon et Françoise Desprez ;  
- les élus qui soutiennent les musées et  
en assurent la promotion, en particulier  
Jean-Michel Coquard, Emmanuel Imber-  
ton, Philippe Guérand, Philippe Lescar-  
boursa et François Royer ;  
- Hélène Chivaley ;

à la Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Paris :  
- Olivier Cottarel ;

au musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne :  
- Nadine Besse, conservateur en chef ;  
- Blandine Fond ;  
- Marie Mitsigeorgis ;  
- Chloé Mercier ;

au musée d'Orsay à Paris :  
- Annabelle Mathias ;

aux Archives municipales de Lyon :  
- Noëlle Chiron-Dorey ;

au Service d'Histoire de la Santé, BIU Santé :  
- Estelle Lambert ;

à l'Institut national de la propriété industrielle :  
- Valérie Marchal ;

au Centre social Quartier Vitalité de Lyon :  
- Sylvain Paratte, directeur ;

chez GDF Suez Énergie services S. A. :  
- Nadine Puissant ;

à la Maison des Canuts à Lyon :  
- Virginie et Philibert Varenne, de la Mai-  
son des Canuts.

C'est avec plaisir aussi que nous remercions  
aussi les auteurs du catalogue, Daisy Bonnard,  
Hélène Gascuel et Nadine Halitim-Dubois.

Que Pascale Le Cacheux soit ici particulière-  
ment remerciée pour l'immense travail de  
recherche et de documentation qu'elle a ac-  
complì.

Toute exposition est le fruit du travail d'une  
équipe. Nos remerciements cordiaux et re-  
connaissants s'adressent donc à ceux qui ont  
contribué, au musée des Tissus et au musée  
des Arts décoratifs, à la réussite de ce projet.  
Que leur passion, leur enthousiasme indéfec-  
tible et leur grand professionnalisme soit ici  
salués : Claire Berthommier, Isabel Bretones,  
Véronique de Bühren, Claire Clergue, Agnès  
Colas, Vincent Cros, Cécile Demoncept, Marie-  
Hélène Guelton, Audrey Mathieu, Claire Mo-  
rel, Marie-Claire Noyerie, Catherine Petit de  
Bantel-Sarramagna, Sébastien Rodriguez,  
Sylvain Pretto, Marie Schoefer et Pierre Ver-  
rier.

Que soient remerciées aussi les conféren-  
cières qui font vivre les collections pour le  
public, Naouel Aouar, Hélène Carleschi, Ale-  
jandra Cisneros-Laurent, Anneliese Dogas,  
Amicie Finaz, Bérangère Magnin, Yifang Mo-  
nassi, Priscilla Packer, Christine Porte, Lau-  
rence Royer, Nataliya Shram-Rousee, Anne  
Trémeau, Laurence Verdu-Nieto et Sonoko  
Watanabe, et tous ceux qui contribuent, au  
musée, à accueillir le public dans les meil-  
leures conditions, Lionel De Almeida, Solange  
Gardette, Michel Mabilat, Bernard Paulin et  
Dominique Romand-Monnier.

Nous tenons à remercier les Amis des musées  
de la Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Lyon par l'intermédiaire de leur présidente,  
Marie-Christeen Ebner, pour leur soutien fi-  
dèle et renouvelé.

Le catalogue de l'exposition est produit par les  
éditions *LivresEMCC*, partenaire régulier des  
musées de la Chambre de Commerce et  
d'Industrie de Lyon. Que leur directeur, Denis  
Tardy, soit ici vivement remercié. Que Brigitte  
Guilhermin, infographiste aux éditions *Livre-  
sEMCC*, trouve l'expression de notre recon-  
naissance.

Graphisme de l'affiche : Alexandre de Brian-  
cougar Artwork

## LYON ET DRAGONS.

### DESSICCATEURS DE LA CONDITION DES SOIES

L'ensemble de plaques émaillées qui ornent les dessiccateurs utilisés à la Condition publique des soies pour déterminer le poids marchand de la matière première utilisée par les tisseurs lyonnais présente une étrange iconographie. Les étapes traditionnelles de la sériciculture chinoise, telle qu'elle est pratiquée de manière ancestrale en Extrême-Orient, s'y marient avec les armes de la ville de Lyon, comme si les routes de la soie trouvaient leur aboutissement dans la grande soierie lyonnaise. Et rien ne laisse imaginer, en contemplant ces figures d'un autre temps, d'un autre continent, qu'elles ornent des appareils, qui étaient, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le symbole des progrès de la technologie et de la science réunis.

Car les dessiccateurs Talabot-Persoz-Rogeat constituent une véritable révolution dans le commerce et l'industrie de la soie. Ils sont le résultat de presque un demi-siècle de recherches et d'expériences, et ils peuvent être considérés comme de véritables chefs-d'œuvre des arts appliqués à l'industrie. Des chefs-d'œuvre ? Certainement, puisque les décors émaillés qui les décoraient ont pu être réattribués à Antoine Vollon (1833-1900), artiste lyonnais à la brillante carrière parisienne.

*Lyon et Dragons. Dessiccateurs de la Condition des soies* est également une exposition qui renoue avec les origines du musée des Tissus, puisqu'il a été fondé grâce aux fonds générés par le conditionnement des soies, sur lequel la Chambre de Commerce exerçait un monopole. Les plaques émaillées de ces dessiccateurs rappellent que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon s'est toujours attachée à mener une politique sociale et culturelle de premier ordre, dont le musée des Tissus et le musée des Arts décoratifs sont aujourd'hui encore le fleuron.

## LYON DECOUVRE LE DRAGON

### LA MISSION COMMERCIALE EN CHINE (1843-1846)

En 1843, le gouvernement décide d'envoyer une ambassade en Chine, sous la direction du ministre plénipotentiaire Théodose de Lagrenée, afin de négocier des avantages commerciaux équivalents à ceux obtenus par les Anglais grâce à la signature du traité de Nankin (1842) qui mettait fin à la première guerre de l'Opium. Les Chambres de Commerce profitent de l'occasion pour réclamer l'organisation d'une délégation commerciale destinée à étudier les techniques mises en œuvre par les Chinois dans plusieurs domaines de l'industrie, la soierie en particulier.

Partis de Brest en février 1844, les quatre représentants de l'industrie française débarquent à Macao au mois d'août, après plus de six mois de navigation ponctués d'escales en Espagne, en Afrique et en Asie du Sud. Depuis Canton, ils mènent des expéditions en direction des quatre autres ports ouverts par les traités – Amoy (actuelle Xiamen), Fuzhou, Ningbo et Shanghai –, mais aussi, au péril de leur vie, à travers les provinces côtières de la Chine méridionale. La visite d'Isidore Hedde, délégué aux soies et soieries et représentant des Chambres de Commerce de Saint-Étienne et de Lyon, aux manufactures de soieries impériales de Suzhou représente l'un des points forts de la mission. Au cours de ces expéditions, les représentants ont réuni une quantité considérable d'échantillons et de notes relatifs à l'industrie chinoise.

À leur retour en France, trois expositions sont organisées successivement à Paris (1846), Lyon (1847) et Saint-Étienne (1848), afin de présenter au public le produit de la mission. Elles réunissent près de dix-mille objets et donnent chacune lieu à l'édition d'un catalogue raisonné et commenté. Elles sont l'occasion d'études et d'expérimentations menées par les industriels français sur les échantillons rapportés. La teinture dite « vert de Chine », réputée pour sa vivacité et son excellente tenue, a ainsi fait l'objet d'une attention particulière. Un essai de Natalis Rondot lui est entièrement consacré.

Cette première mission commerciale en Chine a ouvert la voie à de nouvelles entreprises françaises en direction de l'Extrême-Orient. En 1895, une nouvelle expédition vers l'Empire du Milieu, la mission lyonnaise d'exploration commerciale, est organisée à l'initiative de la Chambre de Commerce de Lyon. La robe dragon en tapisserie de soie (*kesi*) en provient directement.

La mission commerciale en Chine de 1843-1846 a également rapporté plusieurs albums illustrés qui décrivent avec minutie les différentes étapes de la fabrication de la soie. Le musée des Tissus conserve cinq exemplaires du *Gengzhitu*, le célèbre recueil chinois des *Tableaux du labour et du tissage*. L'origine de ce recueil remonte à la dynastie chinoise des Song (960-1279). À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il est redécouvert par Kangxi (1661-1722), le deuxième empereur de la dynastie mandchoue des Qing, qui en commande une nouvelle version au peintre de cour et astronome Jiao Bingzhen (1650-1726). Elle comporte deux séries de vingt-trois illustrations, consacrées respectivement à la culture du riz et à la fabrication de la soie. L'empereur réalise lui-même les poèmes qu'il calligraphie au-dessus de chacune d'elles, ainsi que la préface datée de 1696. Il commande ensuite au célèbre graveur des presses impériales Zhu Gui une édition de l'album, destinée à une plus large diffusion. Le *Gengzhitu* a connu une grande postérité en Chine, donnant lieu à de nombreuses rééditions et copies. Un des exemplaires xylographiés du musée des Tissus provient des presses impériales sous le règne même de Kangxi.

Les vingt-trois scènes consacrées à la fabrication de la soie ont également été reprises sur une tenture de soie peinte qui les réunit au sein d'un vaste paysage. L'influence de l'iconographie des *Tableaux du labour et du tissage* est également évidente dans les albums consacrés à la production de la soie commandés vers 1845 par les représentants de la mission commerciale en Chine aux peintres des factoreries de Canton. Les saynètes reprennent les différentes phases de la fabrication de la soie. La première étape réside dans la culture des mûriers, dont les feuilles sont employées pour nourrir les vers à soie. La deuxième phase comprend les différents stades de l'éducation des vers, depuis la reproduction des papillons et l'éclosion des œufs jusqu'à leur montée sur les claies sur lesquelles ils tissent leur cocon. La troisième étape est celle de la fabrication du fil. Elle consiste à étouffer les cocons et les dévider pour obtenir un fil de soie composé de plusieurs filaments. Viennent ensuite la préparation de la chaîne, installée sur le métier à tisser (ourdissage), et de la trame, placée sur les navettes, opérations préalables au tissage.

## INCONVENIENTS COMMERCIAUX D'UNE MATIERE CAPRICIEUSE

La soie contient généralement plus du dixième de son poids en eau. Elle peut aussi, sans en être altérée, absorber une quantité d'humidité équivalant au tiers de son propre poids. Au moment des transactions, le poids de la soie détermine son prix, et l'on comprend sans peine l'importance qu'il y avait à limiter la quantité d'eau contenue par kilogramme de matière. Il fallait en même temps empêcher les fraudes et éviter les erreurs dans l'évaluation du prix de revient du produit fabriqué.

Inspirée par le premier établissement de conditionnement des soies fondé à Turin en 1750, la première Condition des soies de Lyon est créée par Jean-Louis Rast-Maupas (1731-1821) en 1780. Les matreaux de soie y étaient simplement laissés vingt-quatre heures dans les tiroirs de grandes caisses en bois entourées de grillage fin pour assurer la circulation de l'air. Les caisses étaient elles-mêmes disposées dans une pièce maintenue à une chaleur constante de dix-huit à vingt degrés, grâce à des poêles et des fourneaux. Rapidement, trois autres Conditions privées ouvrent leurs portes et, pour faire face à ses concurrents, Rast-Maupas dépose, en 1800, un brevet de vingt-cinq ans pour protéger son procédé.

Mais en 1805, l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, de passage à Lyon avant de rejoindre Milan où il s'apprête à recevoir la couronne d'Italie, signe un décret conférant à la Chambre de Commerce le monopole du conditionnement de la soie. Les propriétaires des Conditions privées sont indemnisés, sauf Rast-Maupas qui refuse la fermeture de son établissement, faisant valoir le brevet qu'il a déposé cinq ans plus tôt. La Chambre obtient gain de cause et la Condition unique et publique des soies ouvre ses portes place Saint-Pierre – l'actuelle place Meissonier – avant de s'installer définitivement au 7 de la rue Saint-Polycarpe. Le mode de dessiccation appliqué au conditionnement des soies est alors identique à celui inventé par Rast-Maupas : les ballots sont toujours disposés dans une caisse entourée d'un grillage en fil de fer, sur des tablettes également grillagées, la dessiccation s'opérant grâce à l'action de la chaleur, déterminée en fonction du taux d'humidité de l'air indiqué par le baromètre.

La méthode suscite de nombreuses critiques, puisque la dessiccation varie en fonction des conditions atmosphériques. Par ailleurs, plus il y a de soie en conditionnement, plus l'atmosphère de l'établissement est saturée en humidité. Dans la même salle, les soies ne dessèchent pas de manière uniforme selon qu'elles sont disposées près des portes, des fenêtres ou des appareils de chauffage. L'entrée à la Condition d'une balle humide, disposée à proximité d'une balle en fin de conditionnement, recharge cette dernière en eau. La Chambre de Commerce est convaincue qu'il faut améliorer le procédé.

## À LA RECHERCHE DU POIDS ABSOLU DE LA SOIE

Dès 1824, une commission est instaurée qui doit évaluer les moyens envisageables pour améliorer le conditionnement. Jusqu'en 1827, des expériences sont menées en accord avec le directeur de la Condition des soies, Ennemond Féliissent, qui ne permettent pas à la commission de conclure sur l'efficacité des procédés qu'elle étudie. En 1828, Féliissent annonce à la Chambre qu'il travaille à l'élaboration d'un nouveau procédé. On lui accorde un délai de six mois et un crédit, qu'il épuise l'un et l'autre sans fournir de résultat. La Chambre découvre cependant en 1830, à la lecture du *Bulletin des lois*, qu'il a déposé l'année précédente un brevet d'invention de quinze ans pour un appareil de dessiccation par l'air échauffé directement par le feu.

La Révolution de Juillet met quelque temps l'affaire entre parenthèses. En 1831, Laurent Dugas, président de la Chambre de Commerce de Lyon, rencontre Léon Talabot, ancien élève de Polytechnique, ingénieur civil, maître des forges à Condat, chevalier de la Légion d'Honneur et député centre gauche, parmi les amis d'Adolphe Thiers. Talabot vient de concevoir le système de chauffage et de ventilation du Grand Théâtre de Lyon – l'actuel Opéra – et le président Dugas est convaincu que son système peut être appliqué au conditionnement des soies.

Talabot est donc missionné par la Chambre de Commerce pour améliorer le procédé mis en œuvre à la Condition. Féliissent est prévenu de cette démarche. Une commission doit examiner les propositions des deux inventeurs et déterminer quelle est la plus efficace. Un employé de la Condition des soies, Paul Andrieu, déclare vouloir lui aussi concourir et publie un opuscule décrivant le système qu'il a inventé. Féliissent riposte par la publication, en 1832, de ses propres conclusions, qu'il adresse directement au Gouvernement. La Chambre fait alors publier les propositions de Talabot, aux frais de la Condition, et sollicite les avis du ministère du Commerce et des Travaux publics, du préfet, des marchands-fabricants d'étoffes de soie de Lyon, des sociétés savantes de la ville et des Chambres d'Avignon, Nîmes, Saint-Étienne et Saint-Chamond sur les trois solutions envisagées.

Trois années de travail sont nécessaires aux experts réunis en commission pour prouver l'efficacité du procédé de Talabot. En 1835, le procédé révolutionnaire de dessiccation à l'absolu est pourtant admis. Il faut attendre encore six ans pour élaborer les machines permettant de conditionner les quantités de soies nécessaires à la production lyonnaise, et pour qu'une ordonnance royale permette l'application du nouveau procédé au sein de la Condition des soies de Lyon. L'ordonnance est délivrée en 1841. Cinquante appareils Talabot sont immédiatement commandés et mis en fonction dès le 20 décembre.

En 1852, les appareils Talabot sont perfectionnés par le chimiste Jean-François Persoz. La maison Rogeat, spécialisée en fonte émaillée, réalise les machines qui accomplissent en une demi-heure la dessiccation de la soie qui prenait en moyenne quatre heures avec les anciens appareils Talabot. La Chambre de Commerce passe immédiatement commande de vingt-quatre, puis douze, puis cinq dessiccateurs Talabot-Persoz-Rogeat, dont le brevet a été déposé en 1853. L'ensemble des machines est livré et fonctionnel en 1855.

## LE PROCÉDE DE DESSICCATION A L'ABSOLU

### TALABOT-PERSOZ-ROGEAT

Une balle de soie qui avait fait l'objet d'une transaction sur la place de Lyon était immédiatement envoyée à la Condition publique des soies par le vendeur. À son entrée en Condition, le ballot recevait un numéro, avant d'être pesé, à l'état brut, dans une balance à bassins et à bras égaux. Le poids brut ayant été reconnu et contrôlé par deux employés différents, le ballot était ouvert pour en prélever, en partie supérieure, au milieu et en partie inférieure, des échantillons de cinq cents grammes par lots de trois. Le reste du ballot était pesé à nouveau, et le poids ajouté à celui des échantillons prélevés devait être équivalent au poids initial. La balle pouvait alors être scellée dans une enveloppe spéciale.

Les échantillons prélevés faisaient l'objet d'une double pesée. Ces trois lots représentaient l'état hygrométrique de la totalité du ballot. Pour chacune des couches, supérieure, médiane et inférieure de la balle, les deux premiers échantillons étaient dépliés, le troisième restant dans l'état où il avait été prélevé. Les deux échantillons étaient d'abord préparés, suspendus à des tiges dans un récipient à proximité du foyer des appareils. Ils perdaient ainsi une partie de leur eau. Quand un appareil était disponible, ils étaient transportés de ce préparateur jusqu'à l'intérieur du dessiccateur, suspendus à la tige de la balance de précision qui surmontait les étuves. Lorsque la balance se stabilisait, la dessiccation à l'absolu était terminée. Les poids des échantillons étaient alors consignés sur un bulletin, en regard des poids primitifs, notés avant la dessiccation. Restait à calculer la quantité d'humidité contenue dans chaque lot, puis à appliquer ce calcul à la totalité de la balle entrée en Condition. Le troisième échantillon, en cas d'erreur de calcul, permettait de recommencer l'opération.

Un bulletin était ensuite remis au déposant, un duplicata étant fourni à l'acheteur, qui mentionnait le numéro du ballot, la date d'enregistrement, le poids brut, la tare, le poids net, les poids nets et absolus des échantillons éprouvés, le poids absolu qui en découlait, l'addition réglementaire de onze pour cent déterminant le poids vénal et le montant de la taxe perçue.

Les étuves Talabot-Persoz-Rogeat sont composées d'un cylindre à double paroi, distante l'une de l'autre de trois centimètres. La dessiccation s'opérait par l'action conjointe de la vitesse et de la chaleur d'un courant d'air qui traversait les soies. La température à l'intérieur des étuves était maintenue à cent vingt degrés centigrades. L'air chaud, fourni par un calorifère, frappait la base du cylindre intérieur, se répandait par des tubes dans le vide entre les deux parois, traversait le cylindre intérieur par les percements de sa base, agissait sur la soie et s'échappait par l'orifice du couronnement, fonctionnant comme une cheminée d'appel et emportant l'humidité. La soie était suspendue à l'extrémité d'une balance de précision fixée en partie supérieure du dessiccateur et faisant corps avec l'étuve. Un couvercle fermait hermétiquement l'appareil. Le lot d'échantillons restait soumis à l'action de l'air chaud jusqu'à ce que la balance n'accuse plus de variation.

**LES DRAGONS DE FONTE**  
**ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855**

Joseph-Louis Rogeat dépose le brevet des dessiccateurs Talabot-Persoz-Rogeat en 1853. Il présente ses appareils en 1855 lors de l'Exposition universelle. Les étuves valent à Rogeat une prestigieuse médaille de première classe.

Six ans plus tôt, en 1849, les premiers dessiccateurs construits selon les indications de Talabot n'avaient obtenu qu'une médaille de bronze à l'Exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie. Cette distinction récompensait l'innovation technologique et la mise en œuvre soignée des appareils. Ils étaient considérés comme des instruments remarquables, mais nullement comme de beaux objets, pour lesquels l'art se serait, d'une manière ou d'une autre, allié à l'industrie.

Le procédé amélioré par Persoz et mis en application par Rogeat est sensiblement le même que celui mis au point par Talabot, même si l'appareil permet une dessiccation plus rapide et une économie importante de combustible. La médaille de bronze des dessiccateurs Talabot s'est pourtant muée en médaille de première classe pour les appareils Talabot-Persoz-Rogeat. C'est parce que ces derniers révèlent un total achèvement, tant du point de vue de la technologie que de celui de l'aspect. Les dessiccateurs présentés à l'Exposition universelle possèdent, en effet, un exceptionnel décor de plaques de fonte émaillée qui a largement contribué à leur succès.

Le décor des plaques reproduit avec beaucoup de fidélité les attitudes, les détails et les couleurs des modèles peints par l'artiste cantonais Yeouqua. Les quatre plaques avec le blason de Lyon ont été inspirées à la fois par l'héraldique napoléonienne reprise sous le Second Empire et par le portrait tissé de la reine Victoria présenté à l'Exposition universelle de Londres, chef-d'œuvre de la maison Mathevon et Bouvard frères.

Il est bien sûr question, avec un tel programme, d'opposer la révolution industrielle qui s'opère dans le mode de conditionnement de la soie et la production millénaire chinoise, incarnée par des figures accomplissant les gestes ancestraux de la sériciculture traditionnelle et ne semblant guère se préoccuper d'être devenues, malgré elles, le symbole d'un incroyable progrès. Il est question, surtout, de montrer que Lyon rivalise avec les centres les plus prestigieux de production de soierie, comme en ont témoigné les nombreux échantillons rapportés de la mission commerciale en Chine entre 1843 et 1846. C'est précisément à cette mission qu'on doit d'avoir collecté les miniatures de Yeouqua.

Les plaques émaillées des dessiccateurs Talabot-Persoz-Rogeat sont la démonstration, sous le Second Empire, de la vigueur des arts appliqués à l'industrie. Leur iconographie redit l'implication des industriels lyonnais dans la mission commerciale de Chine. Avec le bâtiment de la rue Saint-Polycarpe, elles constituent les irremplaçables témoins de ce que fut la Condition publique des soies, au cœur même de la production lyonnaise de soieries.

## LES PETITES INSPIRATIONS CHINOISES D'UN GRAND ARTISTE LYONNAIS

Les étapes de la sériciculture chinoise rappellent le point de départ des routes de la soie, mais désignent Lyon comme leur aboutissement, Lyon dont les armes rythment la série. Il est donc étrange qu'il ne soit guère question de ces plaques dans les Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon qui conservent pourtant tous les procès-verbaux et les courriers relatifs à la création des appareils. Avant d'entrer dans les collections du musée, les peintures chinoises qui ont servi de modèles aux plaques étaient conservées à la Bibliothèque de la Chambre, par ailleurs commanditaire des dessiccateurs. C'est là qu'ils furent consultés par le dessinateur chargé de les transcrire dans l'émail.

Le nom de ce dessinateur aurait pu sombrer dans l'oubli. Mais si l'on boude apparemment cet artiste à Lyon, on est fier, à la Condition des soies de Paris, en 1900, de rappeler que les dessiccateurs commandés à la suite de Lyon à la maison Rogeat, par le passé, et toujours en usage à cette date, sont ornés d'émaux peints par Antoine Vollon (1833-1900).

L'essentiel de la carrière de ce peintre s'est, en effet, déroulé à Paris. Né à Lyon en 1833, entré à quatorze ans chez un graveur sur métaux puis élève de l'École des Beaux-Arts de 1851 à 1855, Antoine Vollon se fait engager, vers 1852, par la maison Rogeat, spécialisée en production de fonte émaillée. Il y réalise des plaques de numérotation des rues et de petites scènes destinées à décorer les poêles ou les ustensiles et appareils en fonte. Il s'installe à Paris en 1859 et fréquente les artistes Jean-Baptiste Carpeaux et Jean-Baptiste Corot ou les peintres de l'École de Barbizon. En 1863, il expose au Salon des Refusés, aux côtés d'Édouard Manet, de James Whistler et d'Henri Fantin-Latour.

Dès 1864, il connaît un succès croissant aux Salons. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1870, se lie d'amitié avec Alexandre Dumas fils et Eugène Boudin, est promu, en 1878, au grade d'officier de la Légion et participe au jury de peinture des Salons, puis des Expositions universelles de 1889 et de 1900. Depuis 1897, il est membre de l'Institut de France. Il décède en 1900.

La renommée de l'artiste dans sa ville natale – une place porte son nom à Ainay, dans le deuxième arrondissement, entre les rues du Plat et Vaubecour, Sainte-Hélène et Bizolon – semble bien peu de chose comparée à l'extraordinaire carrière accomplie à Paris, et vu le rôle qu'il a joué, quand il était encore à l'aube de ses succès, dans l'aventure hors du commun des dessiccateurs Talabot-Persoiz-Rogeat. Ces machines soufflant l'air chaud qui asséchait les soies de la Condition avaient été conçues par leur fabricant comme des objets ornementaux en même temps que technologiques. Lorsqu'ils ont été démantelés, on a pris la peine de conserver leurs plaques émaillées, présentées ici pour la première fois. Elles viennent compléter le corpus des œuvres attribuées à Antoine Vollon et révèlent une étape déterminante et méconnue de la formation de l'artiste avant sa consécration parisienne.

## Le musée des Tissus et le musée des Arts décoratifs de Lyon

Le musée des Tissus a été créé, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la première Exposition universelle qui s'est tenue à Londres en 1851. Les fabricants lyonnais qui avaient fait le déplacement sont rentrés avec l'intime conviction qu'il était nécessaire de fonder à Lyon un musée d'échantillons et de dessins. L'objectif de cette institution était alors de maintenir l'avantage commercial des soyeux lyonnais soutenu à la fois par de grandes compétences techniques et artistiques, témoignant d'un goût sûr pour la disposition et la mise en couleurs de motifs originaux. Les fabricants se tournent alors vers la Chambre de Commerce qui décide de créer un musée d'Art et d'Industrie installé au cœur du Palais du Commerce, édifié par René Dardel dès 1856. Le musée ouvre au public en mars 1864 et propose une vision encyclopédique des sources d'inspiration de toutes les branches des arts appliqués à l'industrie, présentant dans ses galeries aussi bien des objets d'art que des textiles. Une bibliothèque fut même constituée afin de parachever l'équipement. Ce n'est que dans les années 1890 que ce musée prend le titre de musée historique des Tissus, affirmant clairement un propos recentré, illustrant une histoire universelle des textiles.

Le musée des Tissus de Lyon conserve aujourd'hui la plus importante collection de textiles du monde, avec près de deux millions cinq cent mille pièces. Elle couvre quatre mille cinq cents ans de production textile, depuis l'Égypte pharaonique jusqu'à nos jours, du Japon aux Amériques, en passant par la Chine, l'Orient, l'Italie ou encore les Pays-Bas et tous les types de tissages sont représentés. Le musée conserve également un grand nombre d'albums d'échantillons, qui donnent une vision exhaustive de la production lyonnaise entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1950. Le musée des Tissus de Lyon abrite depuis sa fondation dans ses murs en 1954, le Centre international d'étude des textiles anciens dédiés à l'analyse et à l'étude des tissus. En 1985, le musée s'enrichit d'un premier atelier de restauration des textiles dédié à ses collections, et, depuis 1997, d'un second atelier mettant son expertise au service d'autres collections abritées par d'autres institutions.

Le musée des Arts décoratifs fut inauguré, quant à lui, en 1925 dans l'hôtel de Lacroix-Laval, acheté par une Société d'amateurs lyonnais, de souche ou de cœur, dans l'idée de poursuivre cette œuvre d'enseignement universel de l'histoire du goût. En moins de vingt-cinq années, ces amateurs ont doté le musée de collections européennes, orientales, chinoises et japonaises, du Moyen Âge à nos jours. Complété par des acquisitions financées par la Chambre de Commerce, le musée occupe aujourd'hui le rang de deuxième collection française dans le domaine des arts décoratifs. Ces deux musées réunis, après le déménagement du musée des Tissus dans l'actuel hôtel de Villeroy, rue de la Charité, dépendent depuis leur origine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et tous deux comptent parmi les « musées de France » depuis 2002.



Entrée du musée des Tissus et des Arts Décoratifs.

© Pierre Verrier

## Musée des Tissus et musée des Arts décoratifs de Lyon

34, rue de la Charité  
69002 Lyon

Ouvert de 10h à 17h30 du mardi au dimanche.

Fermé les lundis et jours fériés.

Billets : 10 € - 7,50 €

[www.mtmad.fr](http://www.mtmad.fr)

Retrouvez également l'actualité des musées sur les réseaux sociaux  

### Expositions en cours :

- ***Mad of M.A.D., Trésors cachés du musée des Arts décoratifs de Lyon***  
présentée jusqu'au 6 janvier 2013  
Catalogue Mad of M.A.D., Trésors cachés du musée des Arts décoratifs de Lyon  
Sous la direction de Maximilien Durand  
312 pages  
Livres EMCC, Lyon 2012  
N° ISBN : 978-2-35740-245-4  
Prix : 35 €
- ***Lyon et Dragons, Dessiccateurs de la Condition des Soies***  
présentée jusqu'au 17 mars 2013  
Catalogue Lyon et Dragons, Dessiccateurs de la Condition des Soies  
Sous la direction de Maximilien Durand  
214 pages  
Livres EMCC, Lyon 2012  
N° ISBN : 978-2-35740-259-1  
Prix : 25 €
- ***Rivages. Carte blanche à Ruth Gurvich***  
présentée jusqu'au 2 juin 2013  
Catalogue Rivages. Carte blanche à Ruth Gurvich  
Sous la direction de Maximilien Durand  
96 pages  
Livres EMCC, Lyon, 2012  
N° ISBN : 978-2-35740-264-5  
Prix : 17 €

### Contacts presse :

Marie-Claire Noyerie

04 78 38 42 07 / [noyerie@mtmad.fr](mailto:noyerie@mtmad.fr)

Claire Berthommier

04 78 38 42 11 / [berthommier@mtmad.fr](mailto:berthommier@mtmad.fr)

### Visuels téléchargeables

<http://www.echanges-ccil.fr/>

Identifiant : presse

Mot de passe : pressemusee

Audrey Mathieu

04 78 38 42 19 / [photo@mtmad.fr](mailto:photo@mtmad.fr)